

Projet de volière pour gibier à plumes et d'un bâtiment agricole avec couverture photovoltaïque

La-Neuville-aux-Bois
Lieu-dit : « Etoges »

Comité de projet

20/05/2026



devient

mexens

Raoul SANTIARD
Chargé de développement de projets agricoles

SOMMAIRE

1. **Mexens (ex-Technique Solaire), acteur avéré de la transition énergétique**
2. **Le projet de volière à La-Neuveville-aux-Bois**





Plus que de l'énergie, une source de progrès

“ Depuis 2008, Technique Solaire mobilise les énergies humaines et renouvelables pour construire ensemble des territoires résilients et prospères.”

Depuis près de 20 ans, nous mettons notre expertise technique au service de la souveraineté et de la décarbonation énergétique, et faisons de l'énergie un outil de progrès collectif.

Aujourd'hui, nous continuons d'avancer. Pour porter notre internationalisation et la diversification de nos énergies, **le groupe Technique Solaire devient Mexens.**

Un nom qui allie l'expertise technique à la proximité humaine et qui porte la promesse d'une action toujours plus vaste, plus agile et plus engagée.

En tant que groupe indépendant, nous poursuivons la même ambition originelle. Que ce soit à travers le solaire, le biogaz et l'éolien, notre objectif est de déployer des solutions innovantes et responsables, créatrices de valeurs écologiques et économiques.



devient



Thomas de Moussac, Lionel Themine, Julien Fleury, Co-fondateurs et toujours dirigeants



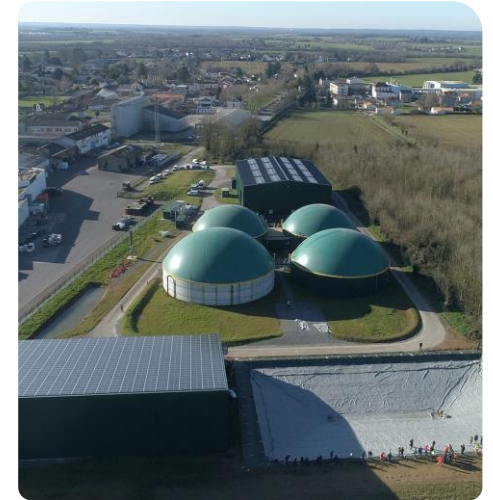
L'énergie et les moyens d'aller plus loin

Mexens est un groupe multi-énergies, acteur de la transformation des territoires qui déploie avec vous des solutions innovantes et durables.

Groupe intégré, nous maîtrisons 100% de la chaîne de valeur. Cette intégration est la garantie de notre excellence opérationnelle et de notre pérennité.

Notre expertise multi-énergies nous permet de concevoir des solutions optimales, complémentaires et adaptées à vos besoins. Par exemple, nous maximisons la production locale en exploitant la synergie jour/nuit du solaire et de l'éolien.

Nos solutions de stockage pallient les variations de production, tandis que notre expertise en PPA assure la valorisation de votre électricité sur le long terme.





Agir localement, impacter globalement

Mexens déploie son savoir-faire en France, mais aussi en Inde, aux Pays-Bas, en Espagne et au-delà.

Notre force ? Adapter notre excellence technique aux réalités locales.

Le groupe produit l'équivalent de la consommation électrique locale de plus d' 1 400 000 personnes*

* Source AIEA / ADEME



devient



326M€

Chiffre d'affaires en 2025

800MWc

Puissance photovoltaïque en exploitation

53GWh

Production de biométhane

118MW

Puissance éolienne en exploitation

330

Collaborateurs

Solaire photovoltaïque

De la toiture agricole aux ombrières agricoles, nous concevons des projets photovoltaïques sur-mesure, adaptés aux réalités économiques de nos partenaires :



- **Agriculteurs**

Moderniser les outils de travail sans investissement initial tout en diversifiant les revenus.



- **Industriels & Tertiaire**

Grâce à l'autoconsommation, il est possible de réduire la dépendance à la volatilité des marchés et stabiliser les charges sur le long terme.



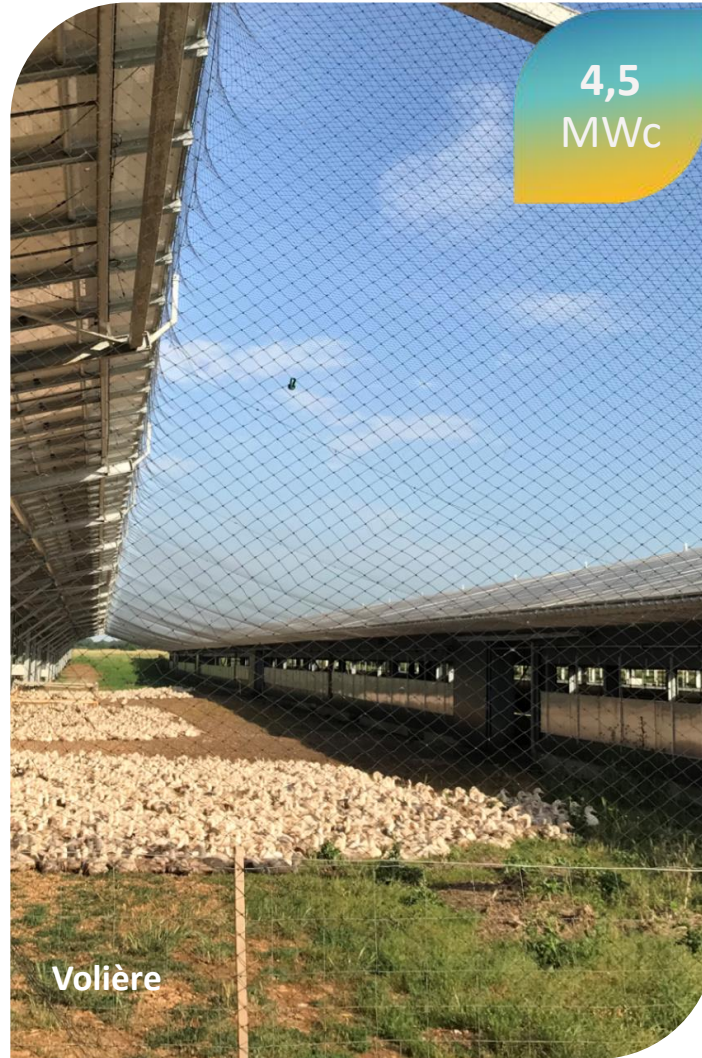
- **Collectivités**

Nous accompagnons les élus dans la valorisation de fonciers pour produire une énergie verte locale, génératrice de recettes fiscales et de fierté territoriale.

Quelques exemples de projets agricoles



Parc au sol



4,5
MWc

Volière



Serre

4,1
MWc



Abri climatique

3
MWc



Volière Photovoltaïque Ille-Sur-Têt (66) – France

Puissance : **2,46 MWc**

Mise en service : **fin 2022**





Volière Photovoltaïque Roumagne (47) – France

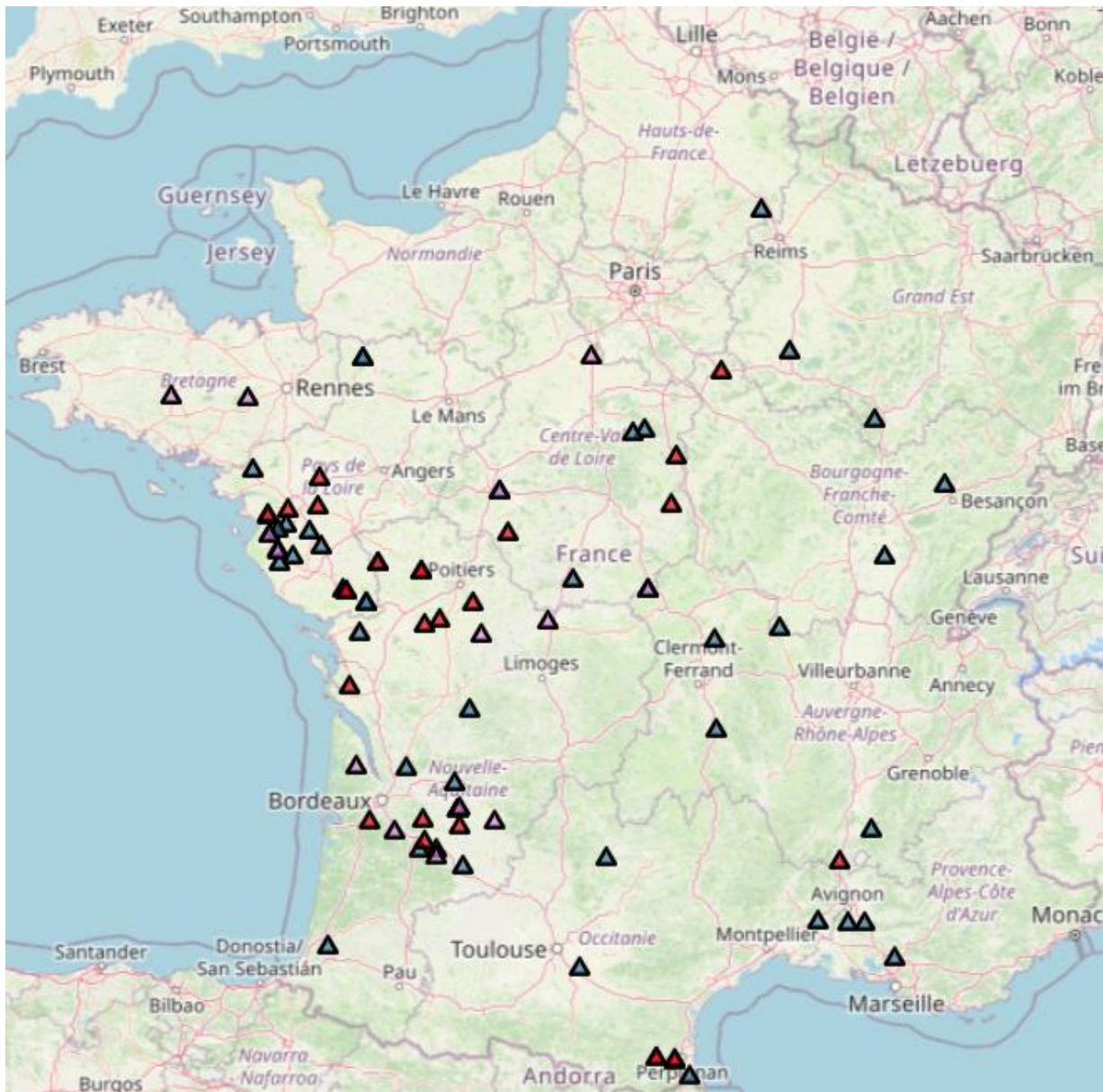
Puissance : 2 MWc

Mise en service : début 2022

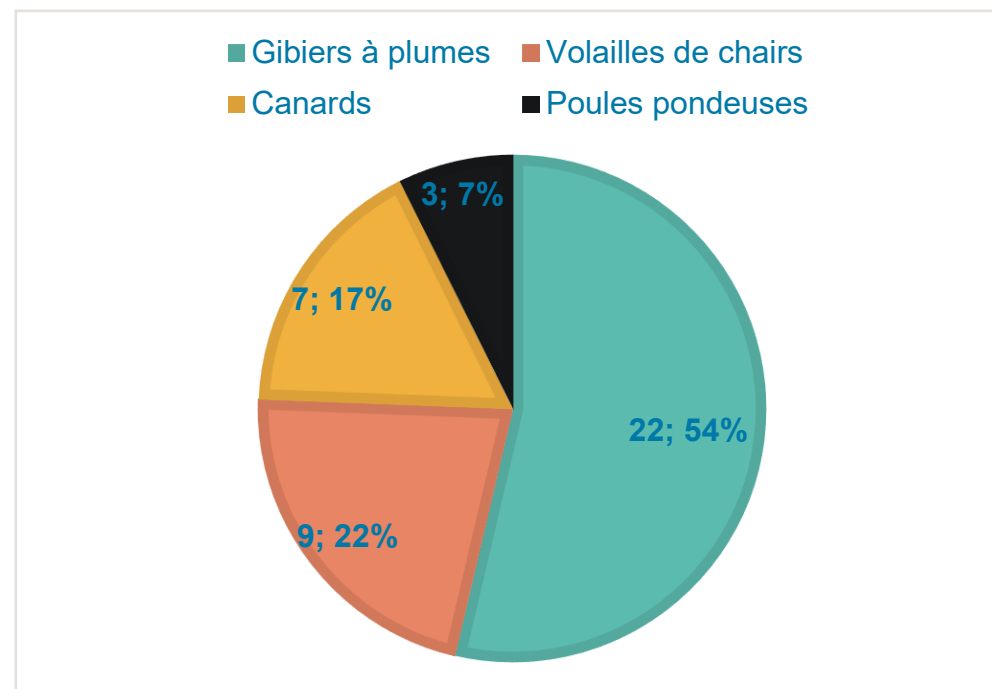


Des projets partout en France

Un outil adapté à toutes les activités avicoles plein air



- **26 volières mise en service** à ce jour, et bientôt la barre des 30 projets !
- **+ 40 permis de construire** accordés par les services de l'état.
- **+ 30 projets** en cours de développement



Répartition du nombre de volière avec un PC et par activité avicole

De nombreux retours d'expériences

Et des inaugurations à chaque mise en service

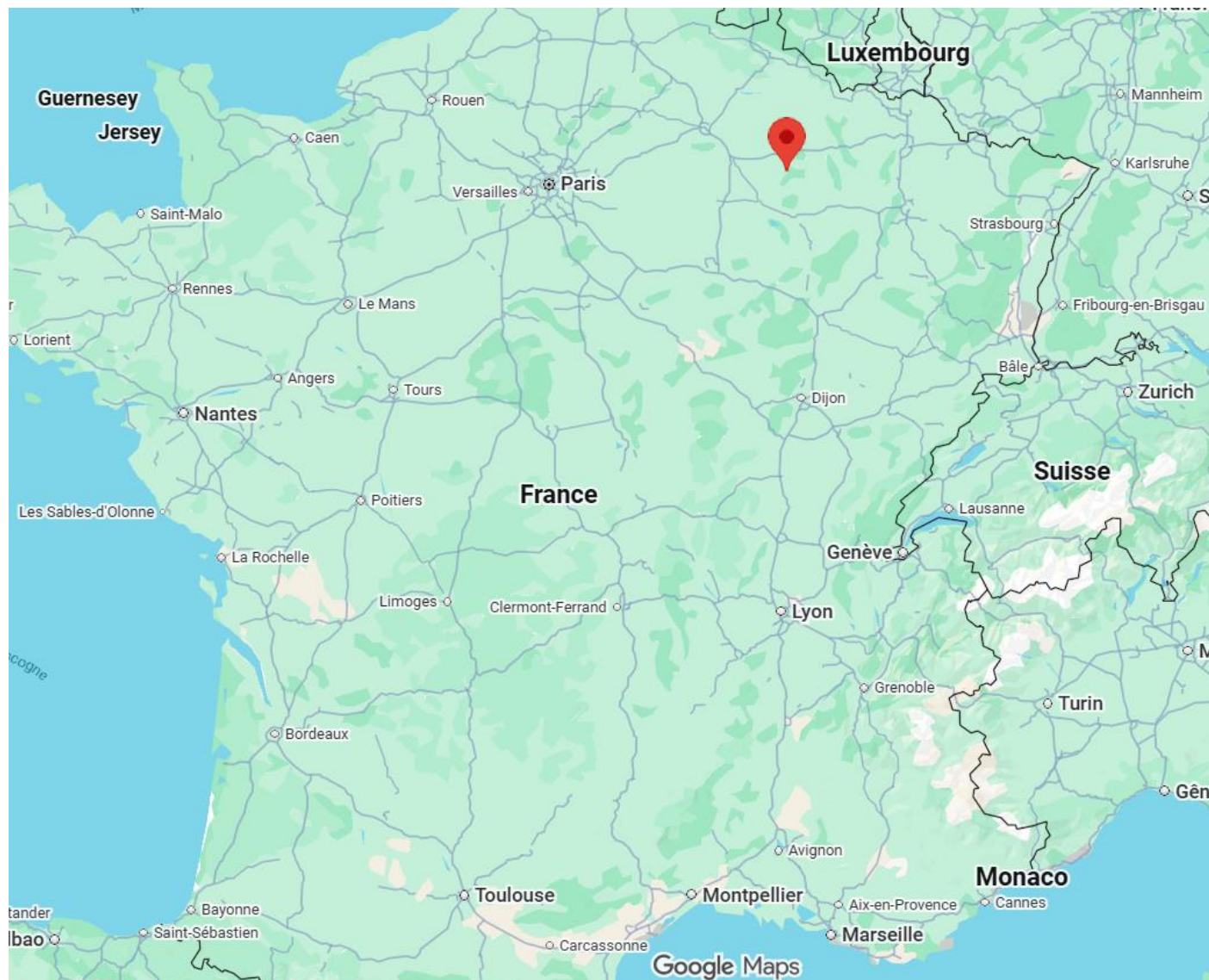


SOMMAIRE

1. **Mexens (ex-Technique Solaire), acteur avéré de la transition énergétique**
2. **Le projet de volière photovoltaïque à La-Neuveville-aux-Bois**



Localisation du projet



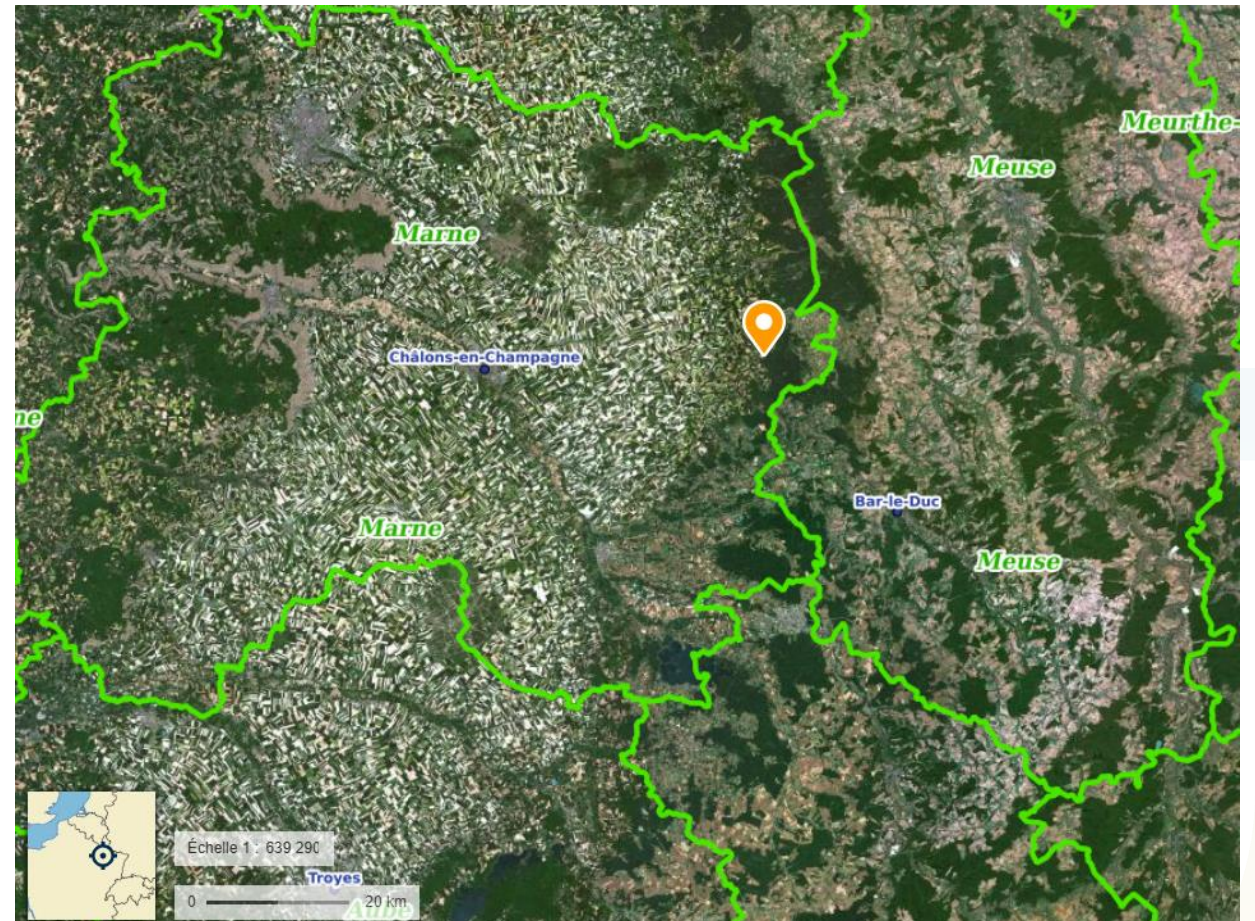
■ L'exploitation de Simon Tillier

EXPLOITATION ACTUELLE :

- SARL Elevage des Bruyères
- Elevage situé à Mont-Notre-Dame (02)

PROJET D'EXTENSION A LA NEUVILLE :

- La parcelle destinée à accueillir l'extension est située au lieu-dit "Etoges" à La Neuville-aux-Bois
- Initialement exploitée en grandes cultures
- Ce foncier a été transmis à Simon Tillier dans le cadre familial pour développer son activité
- Commercialisation : en direct, à des sociétés de chasse essentiellement



Localisation du projet

Commune de la Neuville aux-Bois

Lieu-dit "Etoges"

Communauté de Communes Argonne Champenoise

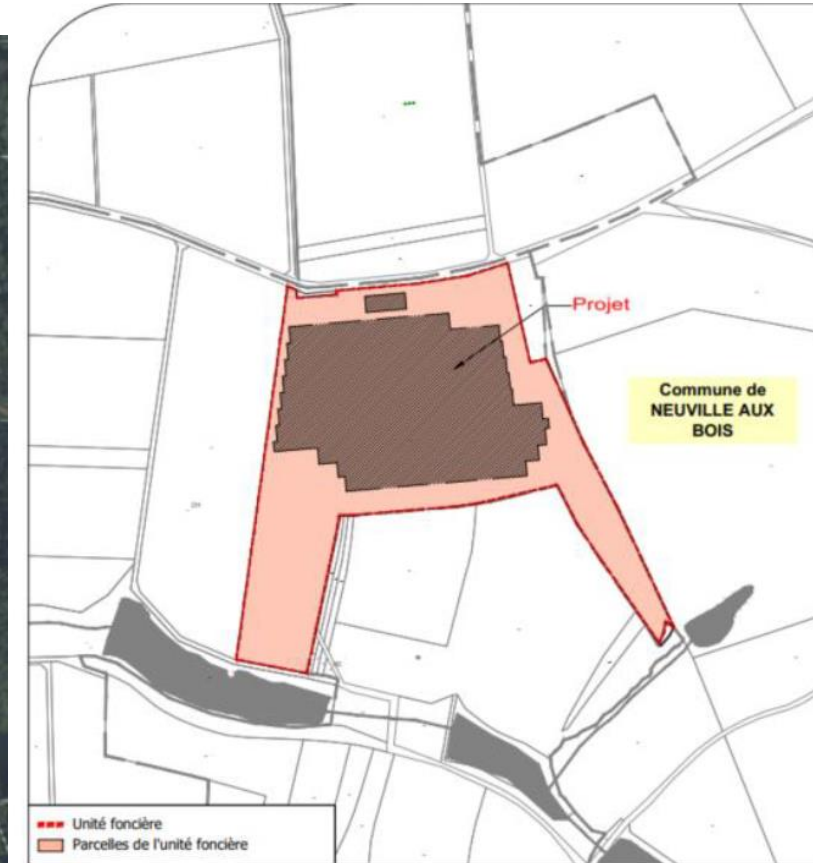
Parcelle de 12 ha

Absence de covisibilité avec des tiers



Exploitation agricole et forestière :

- Les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou au stockage et à l'entretien de matériel agricole par les coopératives d'utilisation de matériel agricole agréées au titre de l'article L.525-1 du code rural et de la pêche maritime.
- Les activités de diversification rattachées à la production ou à la transformation de la production de l'exploitation.

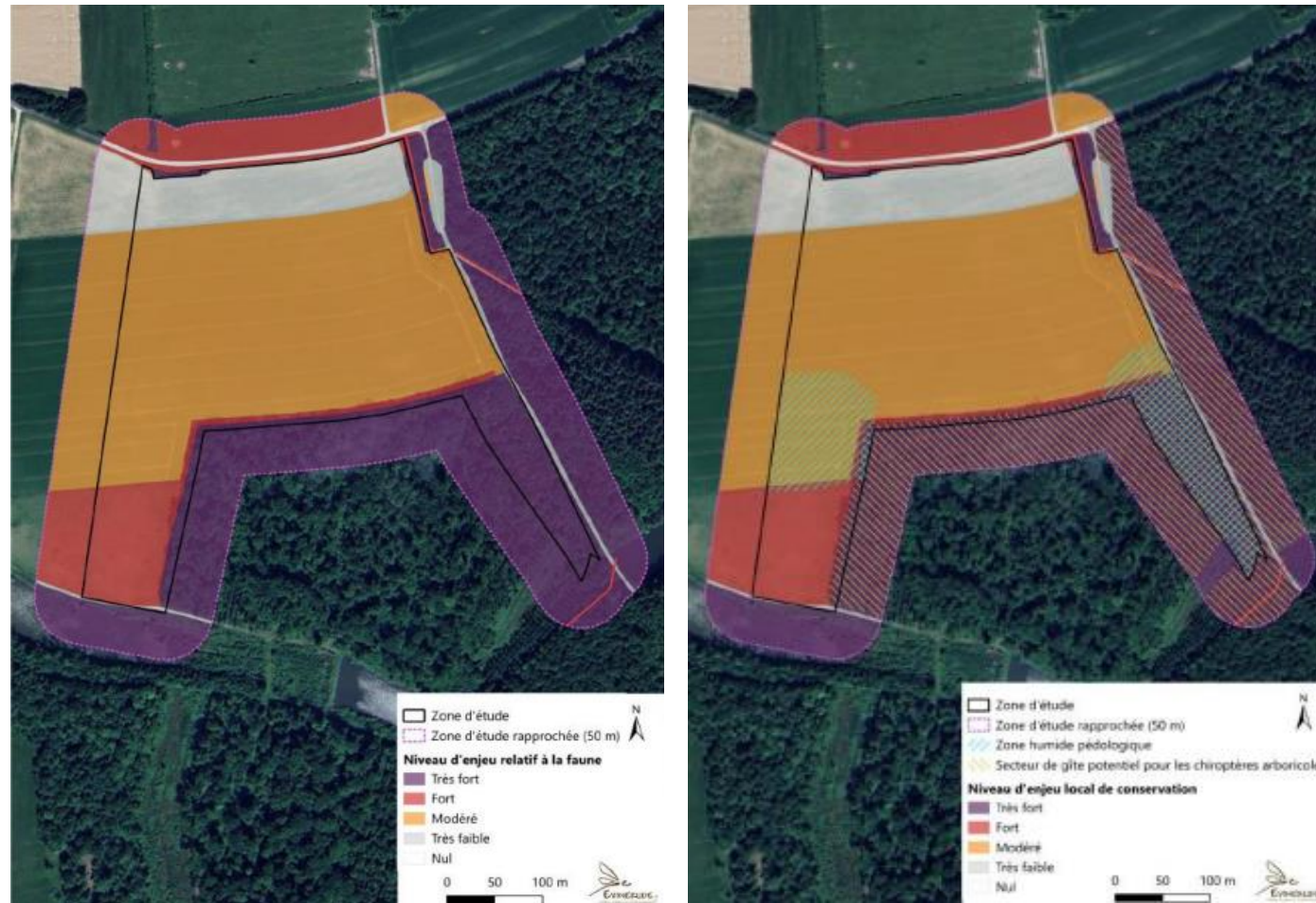


Commune couverte par le Règlement National d'Urbanisme (RNU)

Parcelles en propriété: **ZH 23**

Enjeux écologiques et adaptations du projet

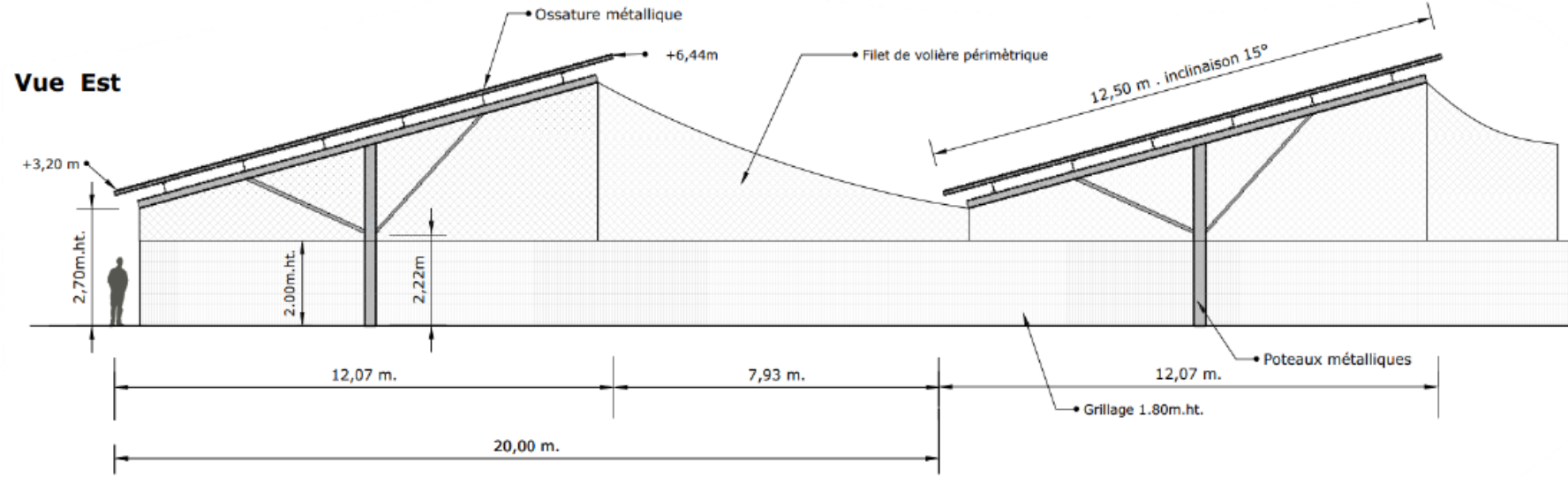
Etudes environnementales et paysagères réalisées par le bureau d'études indépendant **Evinerude**



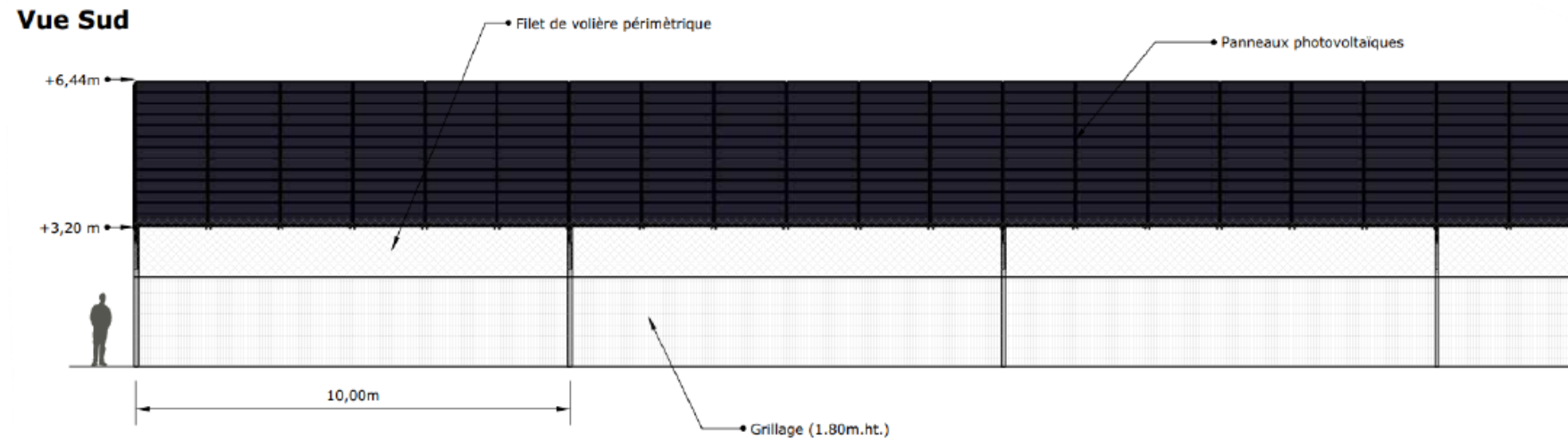
■ Chiffres clés de l'implantation

Surface de la volière	5,8 ha
Surface utile totale	6 ha
Emprise au sol de la volière + bâtiment	36 555 m²
Nombre de modules estimé	18 389
Puissance estimative	9 608 kWc
Énergie annuelle estimative produite	10 550 MWh
Nombre de foyers alimentés	3 836
Fondations et surfaces imperméabilisées	1 821 m² soit 1.47 % de la surface de la parcelle Cette surface d'emprise au sol représente l'imperméabilisation du sol venant des fondations (131 m ²) + des postes de livraison et de transformation (45 m ²) + du bâtiment agricole (1 000 m ²) + de la poussinière (300 m ²) + réserves incendie (210 m ²) + stockage d'énergie (135 m ²)
Capex Projet	8,2 M €

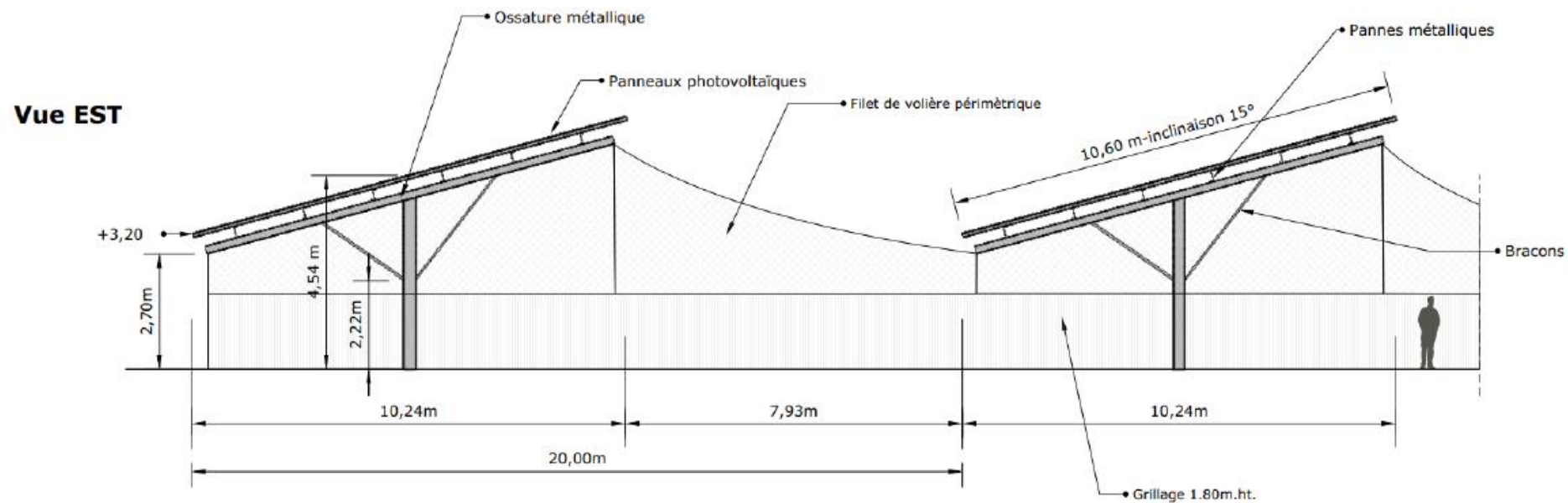
Coupe de la structure (volière 12.07)



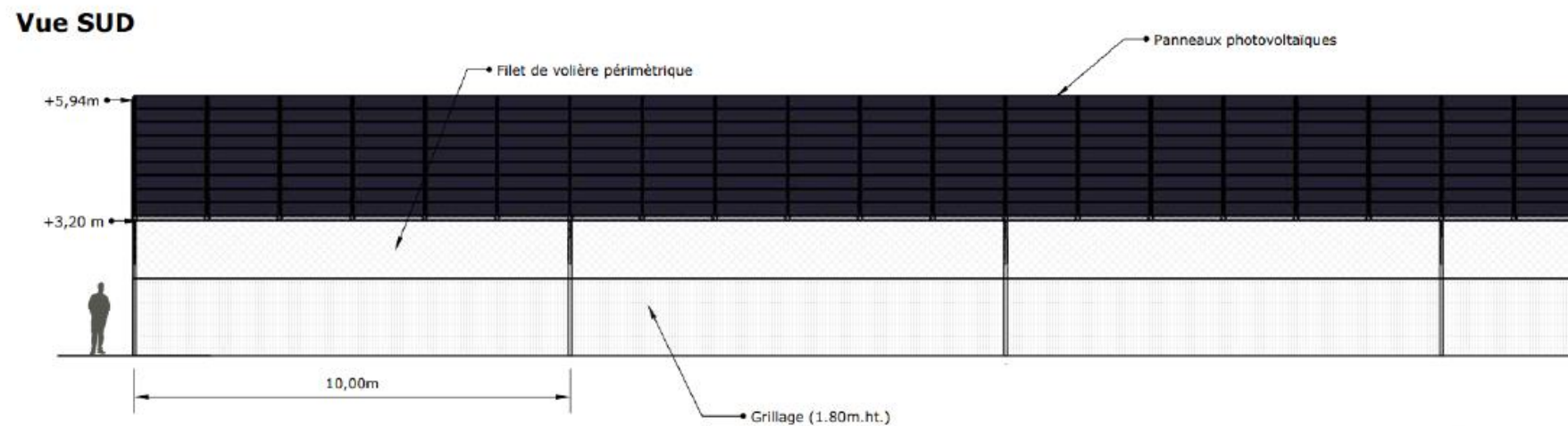
Plan de coupe de principe (volières 12.07) (1)



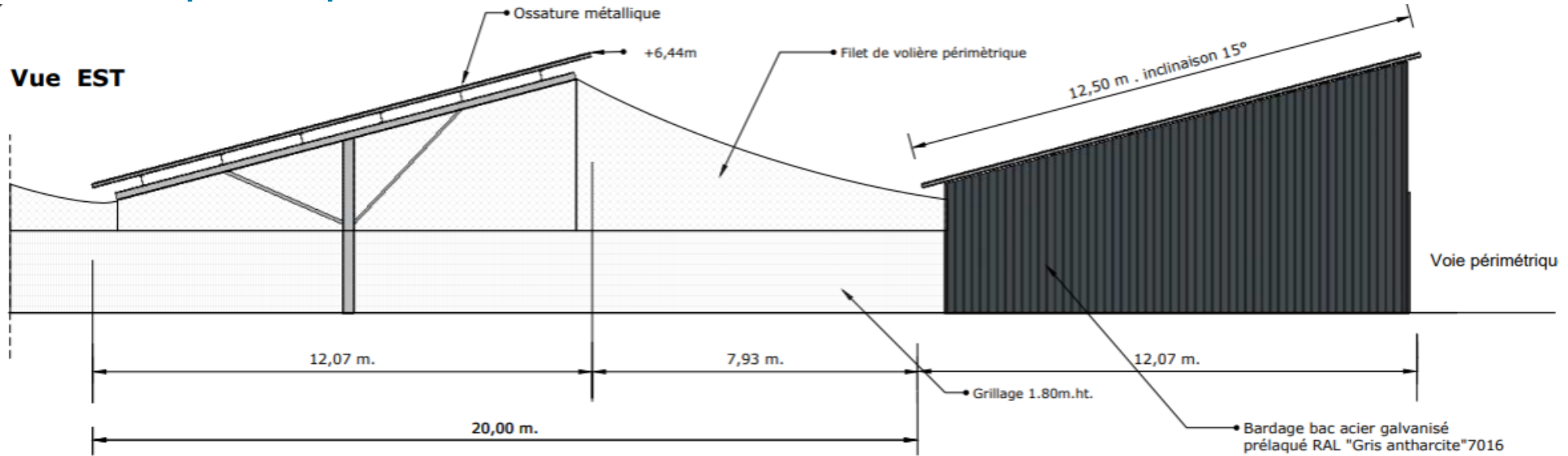
Coupe de la structure (volière 10.24)



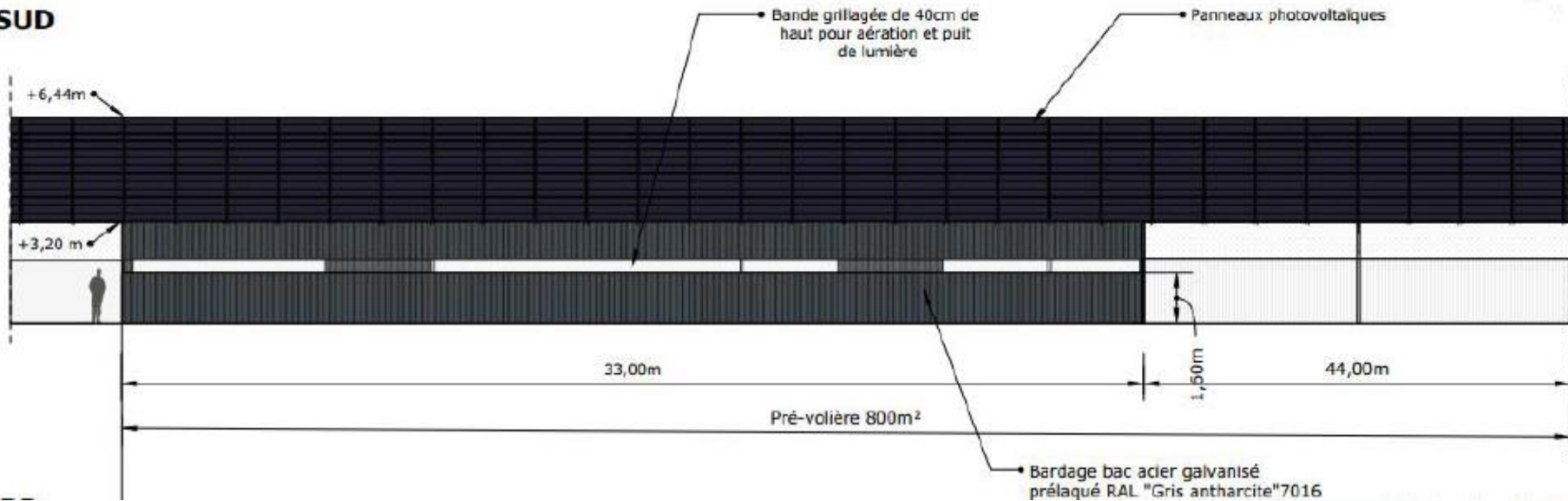
Plan de coupe de principe (volières 10.24) (1)



Plan de coupe du poulailler



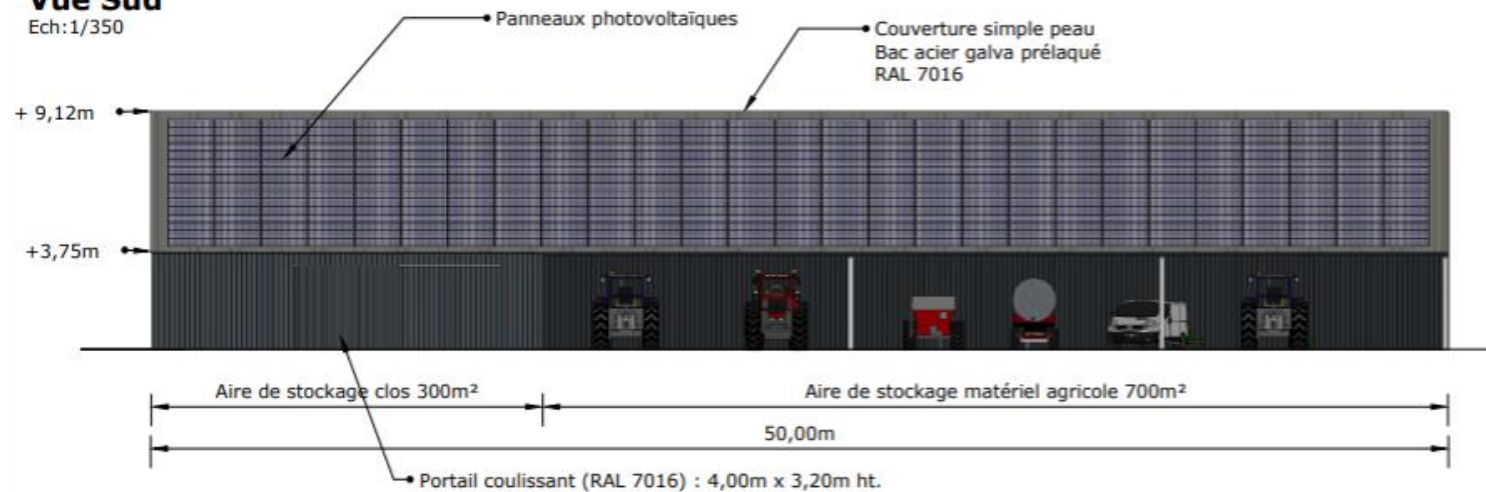
Vue SUD



Coupe du bâtiment de stockage au Nord

Vue Sud

Ech:1/350



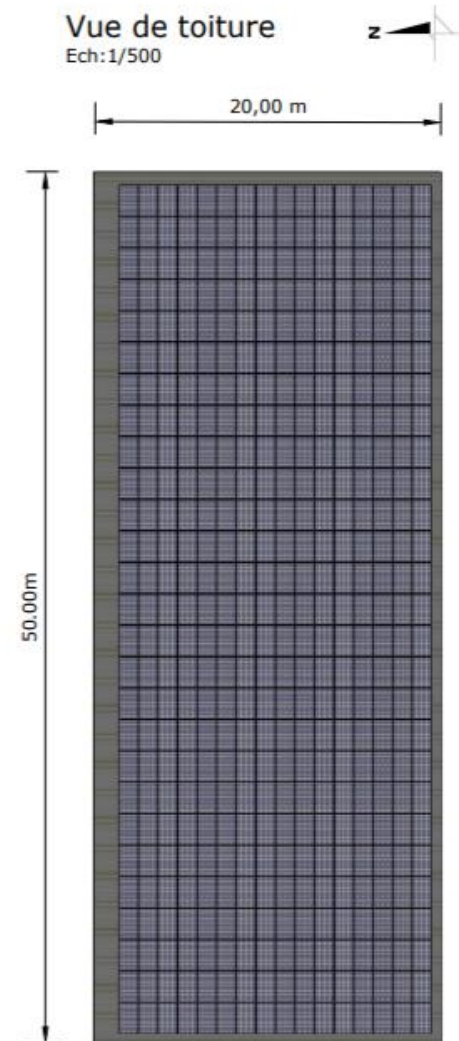
Vue Nord

Ech:1/350

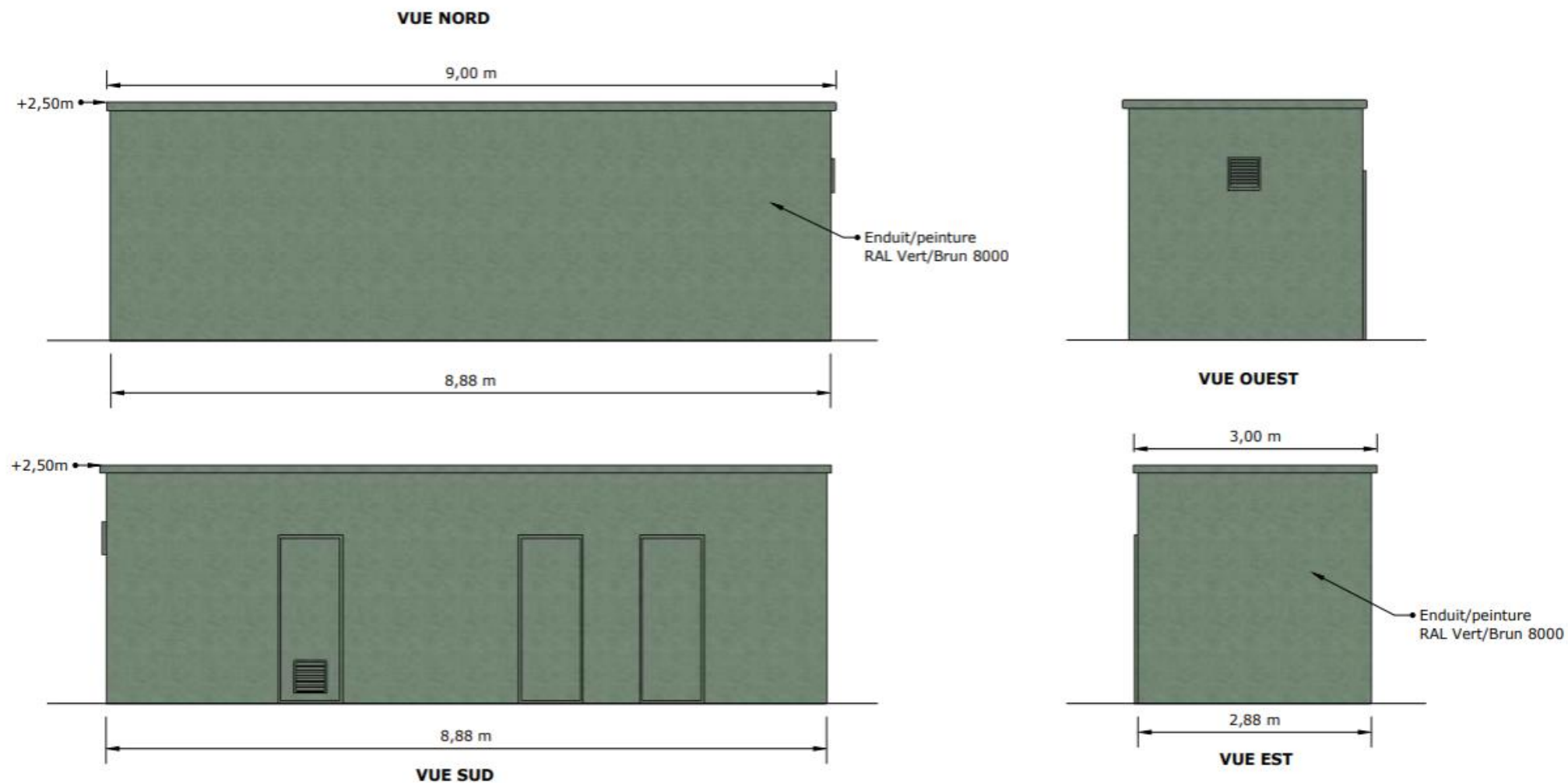


Vue de toiture

Ech:1/500



Plan de coupe des façades PDL-PTR



*Nota: Le modèle du poste de transformation et de livraison est donné à titre indicatif.
L'aspect extérieur est susceptible d'évoluer suivant les appels d'offre.
Les dimensions et teintes resteront similaires.*

Contexte et objectif du projet (1/2)

PROBLEMES RENCONTRES

- Exploitant déjà un élevage de faisans et de perdrix à Mont-Notre-Dame, Simon Tillier est confronté à un manque de surface pour développer son activité dans de bonnes conditions, pour le bien-être animal notamment
- Nécessité de créer un second site d'élevage afin d'augmenter la capacité de production et désengorger le site actuel
- Le risque grippe aviaire s'intensifie depuis plusieurs années, il est devenu nécessaire d'avoir une structure solide et durable
- Prédation importante, il est devenu nécessaire d'avoir une structure solide et durable
- Sensibilité aux aléas climatiques (chaleur, pluie, gel) car les oiseaux sont 100% plein air
- Investissements considérables pour la mise en place de nouvelles volières, comblés par l'installation d'une volière photovoltaïque



Contexte et objectif du projet (2/2)

SOLUTION PROPOSEES

- ✓ Création d'un second site d'élevage afin de désengorger le site existant à Mont-Notre-Dame et augmenter ses capacités, tout en respectant le bien-être animal
- ✓ Mise en place de **volières robustes et sécurisées**
- ✓ **Diminution du risque de contaminations extérieures** (grippe aviaire)
- ✓ **Barrière physique** face aux aléas climatiques (pluie, neige, fortes chaleurs)
- ✓ Amélioration de la **qualité de la production** et du **bien-être des oiseaux** (diminution de la densité et amélioration des couloirs de vols)
- ✓ **Financement intégral par Mexens (ex-Technique Solaire)**



■ Volière photovoltaïque : une synergie entre l'agricole et la production d'énergie

SYNERGIE TECHNIQUE

- **Réduction du risque d'effondrement** des volières et la mort d'oiseaux qui en découle est évitée
- **Plus d'espace dans les volières** avec une baisse de +50% des poteaux, le vol - et donc la qualité - des oiseaux est favorisé
- **Des zones à l'abri des intempéries** permettant de baisser l'agglutinement et augmenter le bien-être animal

SYNERGIE ECONOMIQUE

- **Réduction de l'investissement pour l'exploitant agricole** du fait des prises en charges de Mexens : filets, clôtures extérieurs et intérieurs, menuiseries.
- **Réduction des coûts d'entretien** du fait de la robustesse de la structure, conçue et dimensionnée pour durer dans le temps et faciliter le travail des éleveurs (circulation, automatisation, zones abritées etc.)

ET APRES LE BAIL ?

Démantèlement TOTAL de la structure par Technique Solaire (cadre légal de la CRE)

OU

Nouveau Bail encadrant le maintien de l'activité agricole et de la structure



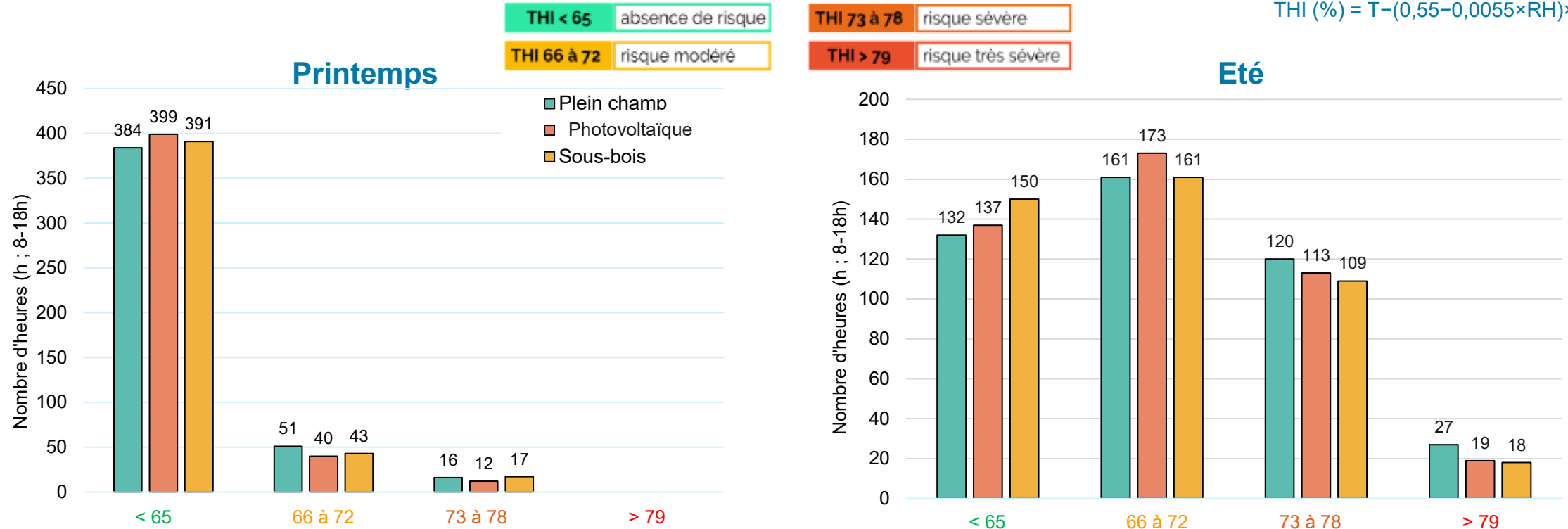
Extraits d'une étude menée sur l'une de nos premières volières photovoltaïques dans le Lot-et-Garonne (47)



Etude sur le suivi bioclimatique : le stress thermique

Le THI (*Temperature Humidity Index*)^[3] évalue le stress thermique des volailles en combinant température et humidité :

$$\text{THI (\%)} = T - (0,55 - 0,0055 \times \text{RH}) \times (T - 14,5)$$



Les volières photovoltaïques, à l'instar du sous-bois, permettent une diminution de l'indice THI, avec 4h (printemps) et 15h (été) en moins sous le seuil « risque sévère » et « risque très sévère », par rapport à une référence en plein champ.

Ces données sont en concordance avec une étude portée par l'Association d'Agroforesterie de France en NA, en 2024^[4].

Enseignement clé : Les panneaux solaires apportent une protection face au stress thermique, améliorant le confort des volailles dans le parcours extérieur.

Etude de l'effet « parasol » - amélioration du bien-être *vidéo*

Printemps – J+51



Enseignement clé : Dans le parcours extérieur, les poulets privilégient les zones ombragées sous les panneaux solaires

Insertions paysagères



Insertion paysagère 1



Etat initial



Etat projeté avec mesure paysagère



Etat projeté

Insertion paysagère 2



Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec mesure paysagère

Insertion paysagère 3



Etat initial



Etat projeté



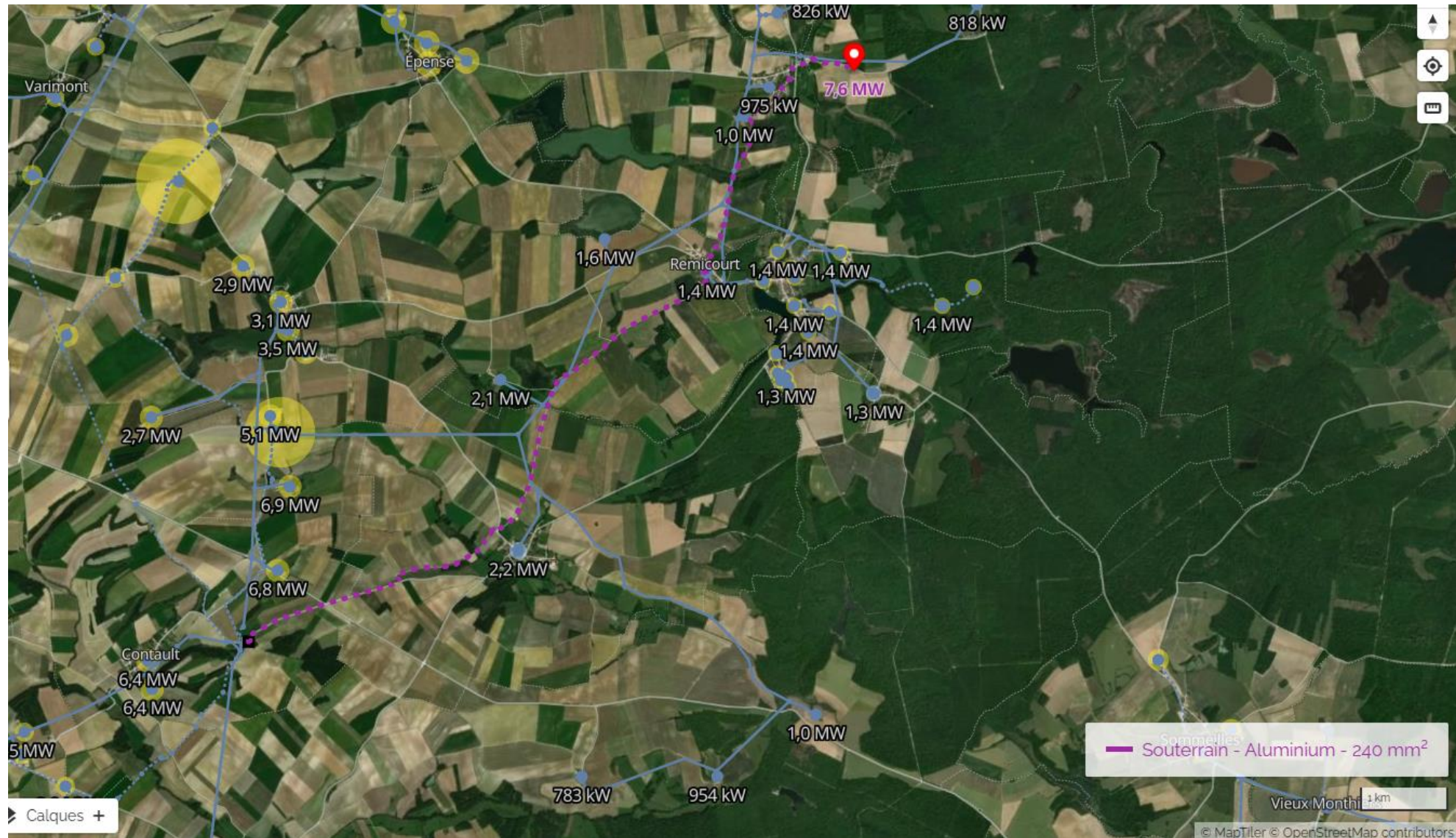
Etat projeté avec mesure paysagère

Insertion paysagère 4



Insertion paysagère depuis le nord-ouest de la parcelle (Vue 4)

Raccordement envisagé à 10,95 km (PS Maupas, à Contault)



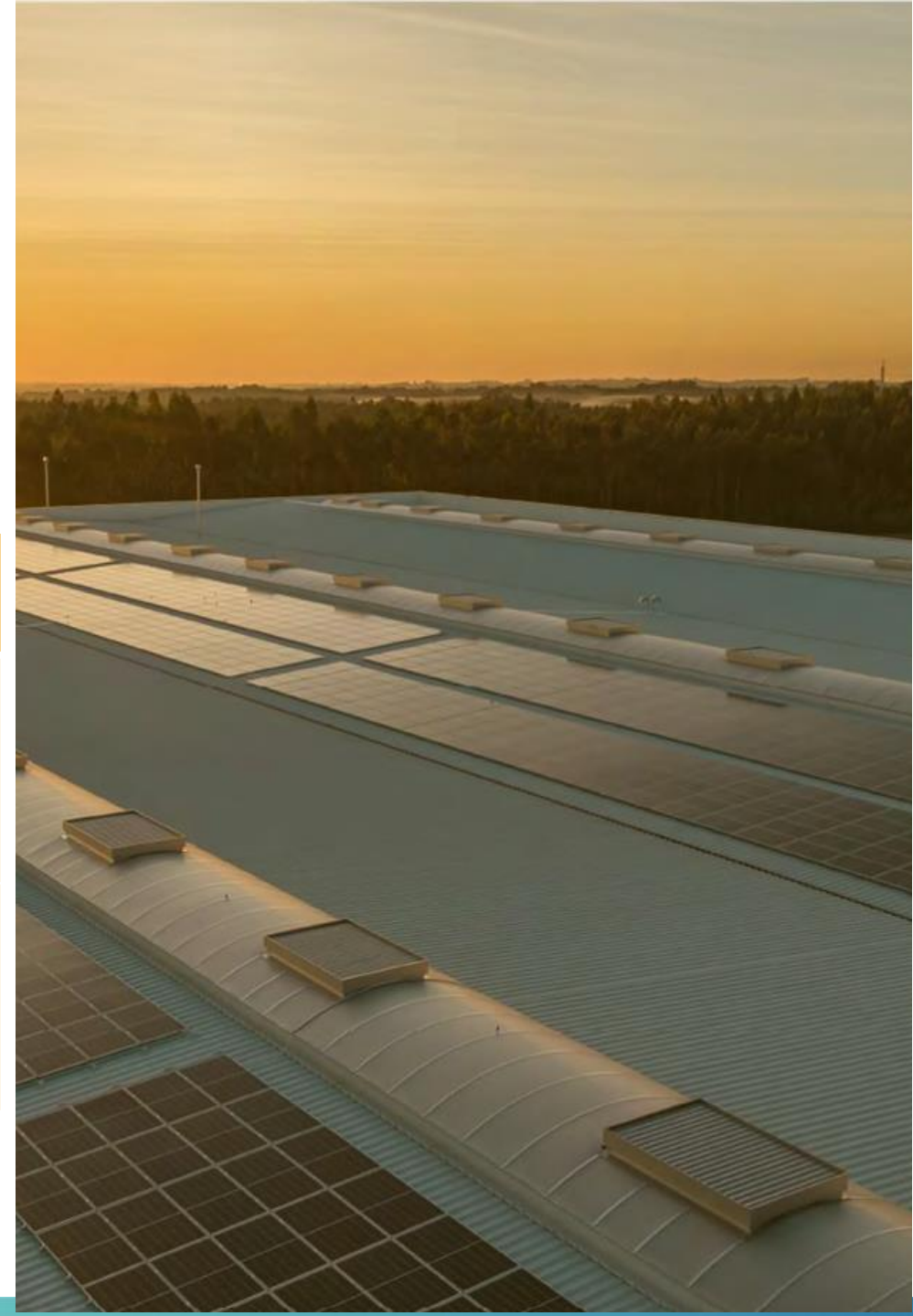
Retombées fiscales : taxe IFER

Estimation de l'IFER

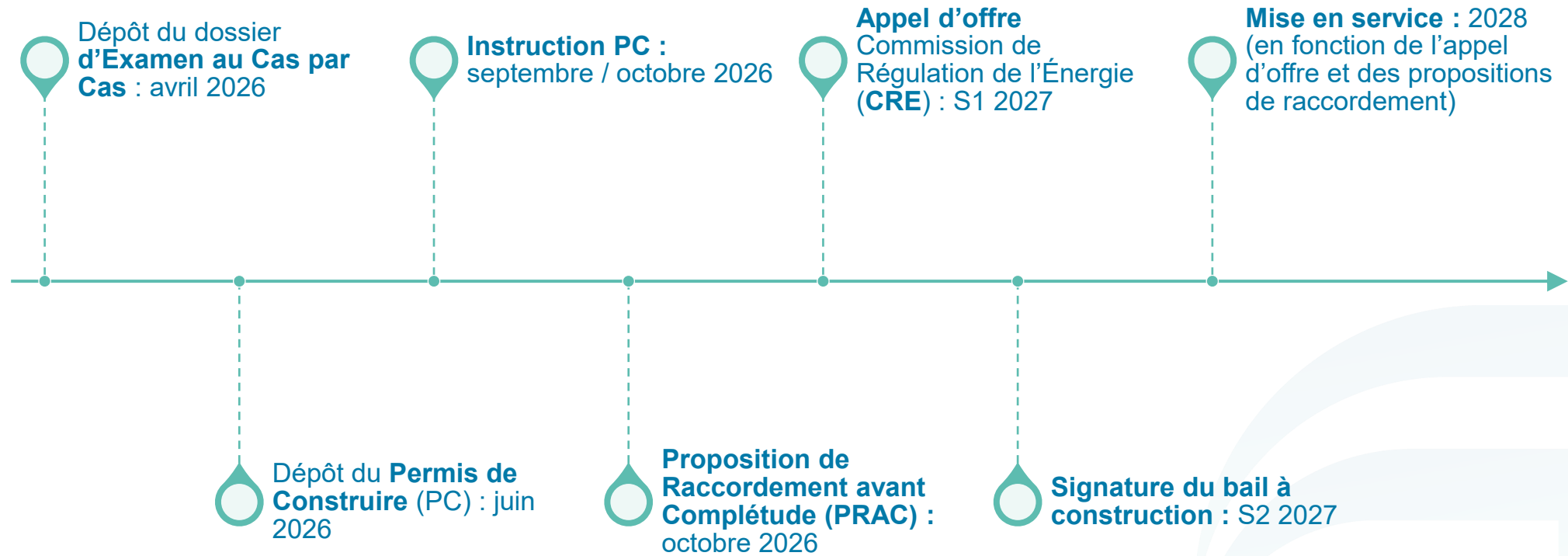
Estimation pour une centrale de 9 608 kWc
(estimation actuelle de la puissance de la volière photovoltaïque)

IFER = 3,542€/kWc/an puis 8,51 €/kWc/an

	Commune	EPCI	Département	Total
IFER annuel pendant les 20 premières années	6 806 €	17 016 €	10 209 €	<u>34 031 €</u>
IFER annuel sur les 20 dernières années	16 353 €	40 882 €	24 524 €	<u>81 764 €</u>



■ Planning envisagé :





Raoul SANTIARD – Chef de projet

raoul.santiard@mexens.com

07 61 44 78 58

www.mexens.com

Simon TILLIER – Porteur de projet

morgane.simon@laposte.net

06 07 94 90 64